

## Marie Moret à monsieur Schepmans, gérant de la Bibliothèque populaire d'Anvers, 21 août 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (1v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Schepmans, gérant de la Bibliothèque populaire d'Anvers, 21 août 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54477>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 août 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire

- [Bibliothèque populaire communale \(Anvers\)](#)
- [Schepmans, H.](#)

## Lieu de destination

- Rue des aveugles, Anvers (Belgique)
- Rue des aveugles, Anvers (Belgique)

## Description

RésuméMarie Moret répond à la lettre du 27 juillet 1899 de monsieur Schepmans : elle lui envoie les sept numéros du *Devoir* parus depuis janvier 1899 et l'informe faire le même envoi à la bibliothèque communale d'Anvers.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Bibliothèque communale \(Anvers\)](#)

Lieux cités[Place Henri-Conscience, Anvers \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 14/10/2024

---

Guide Familistre  
21 aout 1899

A Monsieur Schepmans  
Bibliothécaire Bibliothèque  
Séminaire, à Anvers.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous  
remercier de votre lettre  
du 29 juillet dernier et de  
vous répondre - par ce  
mème courrier - les sept  
articles de ma revue  
moniale de Dévoir  
qu'après avoir fait  
avant le numéro  
j'aurai écrit ce tardive  
jusqu'à ce que on oye ;  
et les autres suivront  
également.

Je fais le même envoi  
à la Bibliothèque commu-  
nale - place Conscience  
Mémoire jointe sur  
votre liste ; et tenu en  
mémoire les deux autres  
articles.

Je vous remercie  
Monsieur, avec l'impression  
réelle de ma sincérité  
mais, l'assurance  
de toute ma cordiale  
affection

M. le p. B. de Gérard